

Grève des Aides-soignant-e-s HUG

Reprise le 31 octobre !

2^{ème} jour de grève : mobilisation intacte

Nous étions plus de 150 grévistes à nous rendre ce matin, dans le froid et sous la pluie, au rendez-vous que nous avait concédé le Conseil d'Etat. Pendant que, deux heures durant, nous avons crié notre colère et notre détermination à être reconnu-e-s et réévalué-e-s sans attendre, au slogan de « Conseil d'Etat nous revoilà, on ne cédera pas ! », une délégation de sept représentantes syndicales du SIT et du SSP/VPOD ont été reçues trois quart d'heure par la délégation du Conseil d'Etat (Messieurs Müller, Unger et Hiler). Résultat des discussions : ni oui, ni non. Le Conseil d'Etat s'est seulement engagé à se prononcer sur nos revendications à l'issue de sa prochaine séance, le mercredi 2 novembre.



Réponse du Conseil d'Etat : inacceptable !

A cette réponse totalement insatisfaisante, d'autant que la veille la Direction des HUG avait fait un pas en faveur des aides-soignant-e-s en reconnaissant l'importante évolution de leur travail, nous avons opposé la plus totale détermination. Lors de l'Assemblée générale de 14h00 qui a vu se réunir près de 200 grévistes, nous avons décidé à une très large majorité de suspendre notre grève à compter de jeudi 7h00 pour **mieux la reprendre dès le 31 octobre**.

Non au service maximum des HUG !

Nous avons décidé également de nous retrouver entre-temps :

- **Jeudi 20 octobre à 14h00 et**
- **Vendredi 21 octobre à 14h00 (Attention ! sur le temps libre ou de pause)**

sur l'esplanade devant l'Hôpital cantonal pour préparer la prochaine grève et discuter du service minimum. En effet, dans la grande majorité des services, il a été constaté que l'effectif minimum est égal à l'effectif normal, ce qui nous fait dire que nous sommes toujours en service minimum. Cette conception a dans la pratique entravé la mise en pratique du droit de grève de nombreux-ses aides-soignant-e-s. Malgré ces obstacles, nous évaluons le taux de participation à la grève sur les deux jours à 400 personnes sur 1100, ce qui démontre clairement la force de notre mouvement, dont nous nous plaignons encore à relever la combativité et la bonne humeur. Et ce n'est qu'un commencement !

N.B : les formulaires de grève n'ont pas besoin d'être remplis avant la fin du mouvement !

Collègues aides-soignant-e-s

Rejoignez-nous !